



Bilan de compétences

24H

Ajouté le 15/06/2022 - Modifié le 22/11/2025

2160€ Net de taxe

Faites le point sur vos compétences et fiabilisez votre projet professionnel !



Objectifs

Inscrit aux articles L6313-4 et suivants du Code du travail, le bilan de compétences permet à toute personne de faire le point sur ses compétences professionnelles, intérêts et motivations, qualités personnelles afin de définir un ou deux projets professionnels réalistes et réalisables à l'interne ou externe de l'entreprise.

Accédez aux [conditions légales et règlementaires du bilan de compétences](#).

Le bilan de compétences permet :

- D'analyser ses **compétences personnelles et professionnelles**, ses **aptitudes** et ses **motivations** ;
- De **définir son projet professionnel** et, le cas échéant, un **projet de formation** ;
- D'utiliser ses atouts comme un **instrument de négociation** pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.



Compétences visées

Atout salarié : Cela permet à la personne de :

- Se positionner dans ou à l'extérieur de l'entreprise
- Trouver de nouvelles sources de motivation,
- Relancer sa carrière professionnelle
- Construire son parcours de formation et d'évolution professionnelle
- Retrouver de la confiance en soi
- Mieux se connaître : aspiration, compétences, clarification de ses projets...

Atout employeur : Cela permet de :

- Redynamiser le salarié
- Envisager une construction d'un parcours de formation ou d'évolution
- Découvrir des potentiels cachés
- Repositionner le salarié.



Public

Toute personne active, notamment :





Bilan de compétences

- Les **salariés du secteur privé**, ainsi que les **travailleurs indépendants** ;
- Les **demandeurs d'emploi** : la demande doit être faite auprès de France Travail, de l'APEC ou de Cap emploi ;
- Les **agents du secteur public** (fonctionnaires, agents non titulaires, etc.) : un bilan peut être réalisé tous les 5 ans, soit à la demande de l'agent, soit à la demande de l'administration
- Tout autre **titulaire de compte personnel de formation (CPF)**.

Prérequis : Aucun pré-requis. Pré-requis technique si classe virtuelle: disposer d'un ordinateur avec micro et caméra et d'une bonne connexion internet. Les bilans de compétences pour les personnes en situation de handicap (cognitif, physique...) sont également accompagnés par notre partenaire CAP EMPLOI pour adapter le projet professionnel et de formation à la personne souhaitant s'inscrire dans un projet - réaliste et réalisable. Le financement de ces bilans de compétences adaptés se feront avec le soutien de l'AGEFIPH et FIPHF (en passant par la CARSAT).

Accessibilité: Action ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre le bilan de compétences. Pour plus d'informations : rendez-vous sur notre page centre de formation.

Délais d'accès : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement. Le bilan de compétence peut être financé : Par votre compte personnel de formation (CPF) ; Par votre employeur (Plan de développement des compétences, ou dans le cas d'un congé de reclassement si le CPF n'est pas mobilisé) ; Par vos soins hors du temps de travail.



Programme

Notre accompagnement bilan de compétences

Le bilan est réalisé sur-mesure, les durées sont données à titre indicatif et seront précisées lors de la réalisation de l'analyse partagée entre le consultant et vous-même en fonction de votre passé professionnel et vos besoins.

Phase préliminaire | 2 heures

Diagnostic de la demande et contractualisation

- Information sur les conditions de déroulement du bilan de compétences, sur la méthodologie, et sur le cadre de la collaboration.
- Présentation au bénéficiaire de la méthodologie en trois étapes : objectifs, intérêts, outils, méthodes, organisation...
- Redéfinition et analyse de la demande et des attentes du bénéficiaire,
- Confirmation des besoins.
- Exploration et état des lieux du passé du bénéficiaire
- Proposition d'une prestation personnalisée (planification des rendez-vous et objectifs pour chacune des étapes)

Phase d'investigation | 19 heures

Analyse des expériences acquises | 3 heures :

- Partage des objectifs de la séquence :
- Présentation de l'intérêt d'un portefeuille de compétences et de son utilité dans la démarche du bilan de compétences
- Analyse des motivations et intérêts professionnels et personnels du bénéficiaire.
- Identification des compétences et aptitudes professionnelles et personnelles, et le cas échéant, évaluation des connaissances générales.





Bilan de compétences

- Description de ses activités
- Analyse des changements opérés dans le parcours (s'il y en a)
- Evaluation des différentes activités
- Identification des principales compétences et du capital de connaissances
- Bilan de la séquence sur les activités professionnelles en termes de compétences

Caractéristiques personnelles | 3 heures :

- Faire émerger les traits de personnalité qui ont à voir avec les manières de faire, les prises de décisions, ou la façon d'atteindre un but
- Analyse des grilles d'auto-évaluation : qualités/défauts, commentaires au regard de la présentation du parcours du bénéficiaire, ses intérêts et de sa satisfaction au travail
- Identification de ses systèmes de valeur (reconnaître ce qui peut influencer ses choix, ses décisions, ses manières d'agir)
- Identification des projets souhaités
- Présentation des répertoires des métiers (ROME, industrie, service...)
- Reprise des activités et compétences ainsi que des traits de personnalités
- Réalisation d'une comparaison du profil personnel par rapport au profil professionnel, analyse des écarts
- Travail sur le présent, le passé, ce qui va conduire à l'avenir
- Présentation du portefeuille de compétences et début de l'alimentation de celui-ci.
- Descriptif d'une preuve ou d'un document justifiant la maîtrise d'une compétences, d'un savoir.

Le projet | 4 heures :

- Expression des souhaits professionnels et analyser de leur cohérence par rapport aux savoir-faire et savoir être
- Formalisation et validation du projet professionnel
- Identification d'axes de recherches réalistes
- Travail sur la connaissance de l'environnement socioprofessionnel du projet
- Réalisation d'un bilan en prenant appui sur : les SF, SE, SFF, S, contraintes, envies...
- Réalisation d'enquêtes terrain avec un questionnaire coconstruit avec le bénéficiaire (téléphone, face à face, immersion...)

Le plan d'action | 4 heures :

- Analyse et bilan du retour des professionnels
- Analyse des écarts entre profil et pistes définies
- Analyse de la manière dont les professionnels ont perçu le bénéficiaire
- Repérage des points à contourner
- Nuancer les croyances et les stéréotypes sur les métiers
- Prise en compte la concurrence
- Ajustement du projet : VAE, Formation continue, CPF démissionnaire, PRO A, dispositif régional (si demandeur d'emploi), CPF TRANSITION, dispositif d'aide à l'embauche (TH, -26 ans, +45 ans, zone franche...)
- Accompagnement selon l'orientation du projet :
 - Pour la création d'entreprise : Dossier ACCRE, relation banque, financement, étude de marché...
 - Mise en relation avec BGE, MCTE...
 - Pour la formation : type, organisme, durée, financement, cout...
 - Pour l'emploi : création d'outils d'aide à la recherche d'emploi

Finalisation du projet | 5 heures :





Bilan de compétences

- Selon la ou les pistes retenues définition d'un plan d'action à court et moyen termes :
- Repérage des points à approfondir
- Présentation et argumentation autour du projet professionnel choisi.
- Autonomiser le bénéficiaire dans sa recherche d'informations sur les métiers et l'environnement Socio-économique
- Rédaction d'un curriculum vitae, et d'une lettre de motivation
- Travail sur la connaissance de son marché et sur la recherche d'offres d'emploi sur Internet (connaître les sites)
- Travail sur l'entretien individuel et collectif

Phase de conclusion | 3 heures

- Echanges sur la démarche et évaluation
- Recensement des facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et d'une formation
- Prévoir les principales étapes de la mise en œuvre du projet sous forme de plan d'action
- Rédaction du document de synthèse
- Favoriser son appropriation par le bénéficiaire lui permettant par la suite de pouvoir le restituer à une tierce personne .

Synthèse orale :

- Analyse et synthèse des différents projets
- Faisabilité des différents projets
- Confirmation du projet le plus réaliste

Synthèse écrite:

- Remise des documents de synthèse
- Critères d'appréciation du déroulement du bilan

Un suivi post bilan

- Entretien de suivi post Bilan à 6 mois.



Dates & lieux

 Accompagnement sur mesure : nous contacter

 Angers

 2160.00



Bilan de compétences



Accompagnement sur mesure : nous contacter



Cholet



2160.00



Accompagnement sur mesure : nous contacter



Saumur



2160.00



Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 300 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur les pages de présentation de nos centres de formations

- [Utilisez votre CPF pour un bilan de compétences à Angers.](#)
- [Utilisez votre CPF pour un bilan de compétences à Cholet.](#)
- [Utilisez votre CPF pour un bilan de compétences à Saumur.](#)



Modalités pédagogiques

Le bilan de compétence se déroule sur une durée de 24 heures d'accompagnement étalées sur plusieurs semaines (maximum 3 mois), dont 18 heures en face à face et 6 heures en E-learning sur notre plateforme dédiée. Nos ressources à distance sont accessibles 24h/24h : questionnaires en ligne, vidéos et tutoriel pour les outils d'aide à la recherche d'emploi ou construction de documents pour entrer en formation, ressources digitales diversifiées pour approfondir des thématiques liées à la connaissance du territoire et des métiers

Modalités et outils pédagogiques associés :

- Questionnaires d'autoévaluation : intérêt, valeur, formation, métiers ...
- Grille propre à la structure pour travailler sur les forces et faiblesses personnelles et professionnelles.
- Travail documentaire et utilisation d'Internet pour rechercher les sites de recrutement
- Entretiens individuels de reformulation, d'explicitation, de démonstration et simulations d'entretiens
- Apports de connaissances sur : marché de l'emploi, connaissance des métiers et des formations, des dispositifs de financement
- Enquêtes métiers : ces enquêtes ont pour objectif de rencontrer des professionnels des secteurs et/ou des métiers envisagés
- Phase réflexive, possibilité d'immersion en entreprise (convention de stage via le service CEP Pays de la Loire).

Équipe pédagogique : Votre bilan est accompagné par une équipe dédiée de professionnels de l'accompagnement, de l'orientation professionnelle (conseillers évolution professionnelle diplômés) qui utilise des outils validés et des techniques fiables. Nos consultants ont tous une expérience de l'entreprise et exercent depuis plusieurs années sur le champ de la mobilité professionnelle. Ils présentent une excellente connaissance du territoire du Maine et Loire (entreprise, emploi en tension, emploi en devenir...)

Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant





Bilan de compétences

et stimulant. Découvrez sur nos pages centres de formation, la présentation détaillée de nos équipements et infrastructures. Les CCI Pays de la Loire sont équipées de la plateforme m@formation, dont l'objectif est d'améliorer l'expérience apprenante de nos stagiaires et d'enrichir nos formations en présentiel. Un accès personnalisé aux documents administratifs et pédagogiques. Une ergonomie simple et adaptée. Des parcours conçus avec des modalités synchrones et asynchrones. Support Technique : Avant la Formation : La vérification du fonctionnement du matériel de visio conférence est assuré auprès de chaque participant. Pendant la Formation : Une assistance technique (Hotline) est disponible pour résoudre les problèmes techniques.



Validation/Certification

Au cours du bilan de compétences, le(a) bénéficiaire remplit une attestation de présence. En fin de bilan : Rédaction d'une synthèse personnelle et confidentielle à libre usage du bénéficiaire : la synthèse reprend les points structurants de la démarche notamment le projet, les atouts pour réussir ainsi que le plan d'action. Le(a) bénéficiaire remplit un questionnaire de satisfaction lui permettant d'évaluer les apports de la formation. Six mois après la remise de la synthèse, le consultant reprend contact avec le(a) bénéficiaire pour faire un point sur son projet, ses freins et ses réussites au cours d'un entretien (physique ou téléphonique).